

# Actes administratifs

La communauté de communes est amenée à prendre au quotidien des actes créateurs de droits et obligations à l'égard des administrés. Retrouvez l'ensemble des délibérations, décisions et arrêtés pris par le Conseil communautaire et le Président.

## Arrêtés

Le Président est amené à prendre un certain nombre d'arrêtés en vertu de ses pouvoirs propres et de ceux qui lui ont été délégués par le Conseil...

---

## Procès verbaux

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et...

---

## Recueils des actes

L'obligation de tenue et de publication du Recueil des actes administratifs a été supprimée par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant...

---

## Délibérations

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, qui se réunit une fois par mois en moyenne, vote le budget, les projets...

---

## Liste des délibérations

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu des séances a été remplacé par la liste des délibérations examinées par le Conseil communautaire,...

---

## Décisions

Les décisions du président prises par délégation de pouvoir du conseil communautaire.

---

## Les statuts

---

## Autres actes et rapports

---



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

**☎ 04 67 57 04 50**

**@ CONTACTEZ-NOUS**